

# RE/MAX CHAM&LAC

CHAM&LAC - SARL au capital de 30 000 € – Siren : 530 914 308 RCS Annecy

Carte Professionnelle n° CPI 7401 2018 000 038 403 CCI Haute Savoie

Agence : 4 bis avenue de Genève 74000 Annecy

Siège Social : 3 bis rue Joseph Dessaix 74000 Annecy

Tél : 04 50 57 14 85 – [chametlac@orange.fr](mailto:chametlac@orange.fr)

## Barème à compter du 1<sup>er</sup> avril 2022

### VENTE

PRIX DE VENTE		FRAIS AGENCE H.T.	FRAIS AGENCE T.T.C.
<b>VENTE D'IMMEUBLE A USAGE D'HABITATION</b>			
de 0 €	à 50 000 €	3 333,34 €	4 000 €
50 001 €	à 100 000 €	4 166,67 €	5 000 €
100 001 €	à 800 000 €	5,00 %	6,00 %
Supérieur à 800 001 €		4,17 %	5,00 %
<b>VENTE DE TERRAIN</b>			
Terrain		8,33 %	10,00 %
<b>VENTE DE COMMERCE OU LOCAUX D'ENTREPRISE</b>			
Inférieur à 100 000 €		8,33 %	10,00 %
Supérieur à 100 001 €		5,83 %	7,00 %
<b>ESTIMATION</b>			
Estimation d'un bien immobilier (maison, appartement, terrain, local commercial) Hors mandat de vente		250 €	300 €

*Nos honoraires sont à la charge du vendeur*

*Ils comprennent les prestations de communication, de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.*

### LOCATION

\* *Honoraires pour les baux d'habitation régis par la loi n°89-462 du 6 Juillet 1989 :*

- Visite du logement, établissement du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du propriétaire/bailleur.
- Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface habitable à la charge du propriétaire/bailleur.

\* *Gestion locative* : gestion réalisée par notre partenaire  **DOLMENGESTION** , 8,40 %TTC (soit 7% HT) des sommes encaissées (loyer + charges).

\* *Honoraires pour les baux professionnels et commerciaux* : 15 % TTC (soit 12,50% HT) du loyer annuel hors charges.  
Etat des lieux : 3€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface utile à la charge du locataire et 3€ TTC/m<sup>2</sup> de la surface utile à la charge du propriétaire/bailleur.

\* *Rédaction d'avenant pour tout type de bail* : 240 € TTC (200 % HT) à charge du demandeur.

\* *Toute Lettre en RAR* (par ex mise en demeure) : 100 € TTC (83,34 € HT).

\* *Remise à l'Huissier ou à l'Avocat* (hors remboursement des frais inhérents) : 250 € TTC (208,34 € HT).

Titres professionnels :

- Agent immobilier et administrateur de biens - Carte Professionnelle n° CPI 7401 2018 000 038 403 délivrée par la CCI de Haute Savoie à ANNECY –

**Garantie financière Transaction et Gestion** : QBE Cœur Défense Tour A 110 Esplanade du Général De Gaulle 92931 PARIS La Défense Cédex

**Responsabilité Civile Professionnelle** : MMA, 6 Place aux Bois 74000 ANNECY.

**Expert Immobilier en valeur vénale** – RC Professionnelle : MMA Iard 14 Bld Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS Cédex 9 – Contrat n° 127 103 754